

Valeur ajoutée

Réactiver la production de châtaignes

Dans le Maine-et-Loire et en Vendée, près d'un millier de porte-greffes ont été plantés depuis l'automne 2023.



Éleveur à Chemillé, Benoît Huntzinger, qui a planté un verger de châtaigniers en novembre 2023, explique le projet Marrons des Mauges-Marrons de Vendée.

Agriculteur à Saint-Lézin, dans le Maine-et-Loire, Pierre Frémandière cultive des légumes, principalement d'automne et d'hiver. Il a planté cet hiver soixante-dix porte-greffes de châtaigniers. « Nous sommes encore loin de la première récolte. Mais à terme, la châtaigne fera un bon complément à notre gamme de produits frais et transformés », a-t-il expliqué le 17 décembre dernier lors d'un point d'étape du projet Marrons des Mauges-Marrons de Vendée.

Lancé à la fin des années 2010, ce programme vise à réactiver la production de châtaignes dans les Pays de la Loire en s'appuyant sur deux variétés locales : le marron des Mauges,

Relancer la production va demander du temps : de deux ans et demi à trois ans avant de greffer les plants, puis encore quatre à cinq avant une première récolte. En attendant, « nous menons un travail collectif pour valoriser et commercialiser les récoltes à venir, poursuit Benoît Huntzinger. Il est d'autant plus important que nous n'irons pas tous vers la transformation et la vente directe ». Président de l'association des producteurs Marrons des Mauges-Marrons de Vendée, cet éleveur de Chemillé-en-Anjou vise l'IGP, indication géographique protégée, « quitte à passer par des étapes, notamment la création d'une marque ».

Anne Mabire

présent dans le sud-ouest du Maine-et-Loire, et le marron de Vendée, localisé essentiellement dans le nord de ce département.

Vers une IGP

Comme Pierre Frémandière, une vingtaine d'agriculteurs sont désormais impliqués dans le programme. Depuis 2023-2024, la Région soutient financièrement les projets de plantation. L'aide accordée aux agriculteurs couvre 60 % des frais [NDLR : 20 € par plant, paillage, filet et tuteur inclus]. En verger ou dans le cadre de projets agroforestiers, « nous arrivons aujourd'hui à 943 porte-greffes en place avec un prévisionnel de 800 pour la campagne 2025-2026 », précise Élise Guineheuf, chargée de mission au conservatoire ligérien des races et espèces locales.

Champagne-Ardenne Agriculteurs en difficulté

Dans la Marne, la cellule Réagir, qui accompagne les agriculteurs en difficulté, a mis en place un outil d'autoévaluation en ligne (1). Nommé PréAgri, il permet aux exploitants d'avoir une vision globale de leur structure grâce à trente-six questions portant sur l'économie, la santé, le social et le juridique. Le questionnaire se complète en vingt minutes, il est anonyme et permet à la cellule Réagir d'orienter, si besoin, les agriculteurs vers un accompagnement adapté à leur situation.

www.reagir-marne.fr/auto-evaluation

Nouvelle-Aquitaine (Dordogne) Aides conjoncturelles

En Dordogne, plusieurs aides spécifiques en viticulture, agriculture biologique, aviculture, fruits et légumes... ont été accordées en 2024. Selon la préfecture, ces mesures s'élèvent à plus de 10 millions d'euros. Quelques exemples : 171 viticulteurs du département ont été soutenus à hauteur de 1,4 million d'euros ; la prise en charge partielle de la vaccination des palmipèdes contre l'influenza aviaire a représenté 2,9 millions d'euros pour la saison 2023-2024 et le chômage partiel a été déployé à hauteur de 1 102 jours.

Hauts-de-France (Nord) Des vergers haute tige

Le parc naturel régional de l'Avesnois (Nord) met en place un programme de plantation de 30 ha de vergers fruitiers haute tige (14 variétés de pommiers et poiriers), avec des subventions du Fonds vert. Les 900 arbres seront plantés par 30 agriculteurs, en agroforesterie dans des prairies. Les objectifs affichés sont de renforcer les continuités écologiques et paysagères, restaurer des habitats (chouettes, hérissons, écureuils roux...) et améliorer de la qualité de l'eau. Cela offrira à terme une diversification des revenus des exploitations.